

**2074 SARL OCFIDIS**

HOLDING  
6 RUE MAURICE VERNIER

78110 LE VESINET

**Comptes annuels au 30/09/2007**

Siret : 48800483900012

Code APE :



## Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents liminaires		
Attestation		3
Documents de synthèse		
Bilan		5
Compte de résultat		7
Documents de gestion		
Soldes intermédiaires de gestion		10
Détail des postes		
Actif		12
Immobilisations	31	12
Créances	34	12
Divers	35	12
Comptes de régularisation actif	36	12
Passif		13
Capitaux propres	40	13
Dettes	43	13
Compte de résultat		14
Produits d'exploitation	50	14
Charges d'exploitation	51	14
Charges financières	54	16
Produits exceptionnels	55	16
Charges exceptionnelles	56	16
Impôt sur les bénéfices	58	16
Annexe		
Principes, règles et méthodes comptables	20	18
Notes sur l'actif		18
Immobilisations	31	18
Stocks	32	20
Créances	34	20
Comptes de régularisation actif	36	20
Notes sur le passif		20
Capitaux propres	40	20
Dettes	43	21
Notes sur le compte de résultat		21
Produits exceptionnels	55	21
Autres informations	60	21
Liasse fiscale		



**Documents liminaires**



## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **2074 SARL OCFIDIS** pour l'exercice du **01/10/2006 au 30/09/2007** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

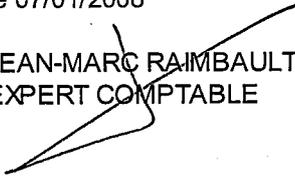
A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan .....	<b>1 270 136 Euros</b>
Chiffre d'affaires .....	<b>282 000 Euros</b>
Résultat net comptable .....	<b>119 636 Euros</b>

Fait à LES MUREAUX  
le 07/01/2008

JEAN-MARC RAIMBAULT  
EXPERT COMPTABLE





**Documents de synthèse**



## BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		30/09/2007	30/09/2006		
		Note	Brut 1	Amortissements provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31				
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		1 320		338	982	1 312	
Immobilisations en-cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés		1 200 000		1 200 000	1 200 000	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
<b>Total (II)</b>			<b>1 201 320</b>	<b>338</b>	<b>1 200 982</b>	<b>1 201 312</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés	33					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34				
Autres créances (3)		831			831	431	
Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS	V.M.P (dont actions propres : )	35					
	Instruments de trésorerie		30 032		30 032		
	Disponibilités		37 006		37 006	72 552	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36	1 286		1 286	421	
	<b>Total (III)</b>		<b>69 155</b>		<b>69 155</b>	<b>73 405</b>	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>			<b>1 270 475</b>	<b>338</b>	<b>1 270 136</b>	<b>1 274 717</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :		



## BILAN PASSIF

		Note	30/09/2007	30/09/2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) ( Dont versé : 50 000 )		50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : )			
	Réserve légale (3)		3 054	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours )	40		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants )		58 010	
	Report à nouveau			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		119 636	61 064
	Subventions d'investissement			
Provisions réglementées				
<b>Total (I)</b>			<b>230 699</b>	<b>111 064</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
<b>Total (II)</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
<b>Total (III)</b>				
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		819 926	952 348
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		154 394	152 968
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 074	4 210
	Dettes fiscales et sociales		62 043	54 127
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Instrument de trésorerie				
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
<b>Total (IV)</b>			<b>1 039 437</b>	<b>1 163 653</b>
Ecart de conversion passif		(V) 44		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>1 270 136</b>	<b>1 274 717</b>
<b>Renvois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	Ecart de réévaluation libre			
	Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		358 542	345 831	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		60	60	



## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

				Note	30/09/2007	30/09/2006	
<b>Nombre de mois de la période</b>					12	9	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	
	Ventes de marchandises						
	Production vendue	biens					
		services	282 000		282 000	176 250	
	<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (14)</b>		282 000		282 000	176 250	
	Production stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)				1 551		
	Autres produits (1) (11)					0	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					<b>283 551</b>	<b>176 250</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			<b>51</b>			
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					7 110	22 377
	Impôts, taxes et versements assimilés					1 648	180
	Salaires et traitements					47 494	30 159
	Charges sociales (10)					25 828	16 769
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					330	8
	Dotations aux provisions sur immobilisations						
	Dotations aux provisions sur actif circulant						
	Dotations aux provisions pour risques et charges						
	Autres charges (12)					0	0
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					<b>82 411</b>	<b>69 494</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>201 140</b>	<b>106 756</b>	
<b>OPERATIONS COURANTES</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			<b>52</b>			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)			<b>53</b>			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>							
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions			<b>54</b>			
	Intérêts et charges assimilées (6)					31 701	22 651
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>31 701</b>	<b>22 651</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>-31 701</b>	<b>-22 651</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>					<b>169 439</b>	<b>84 105</b>	



## COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

		Note	30/09/2007	30/09/2006
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		91	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>91</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			21
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>21</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			<b>91</b>	<b>-21</b>
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58	49 894	23 020
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>			<b>283 642</b>	<b>176 250</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>			<b>164 006</b>	<b>115 186</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)</b>			<b>119 636</b>	<b>61 064</b>

Renvois				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
		- Crédit-bail immobilier		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(9)	Dont transfert des charges		1 551	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		4 095	2 398
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires	4 095		
	personnelles : facultatives			
(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		282 000,00	176 250,00
(15)	Résultat en Euros et centimes		119 635,55	61 063,80



**Documents de gestion**

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Désignation	30/09/2007		30/09/2006	
		Montant	%	Montant	%
	<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>				
-	Coût d'achat des marchandises vendues				
	<b>MARGE COMMERCIALE</b>				

	<b>PRODUCTION VENDUE</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>
+	Production stockée et immobilisée				
	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>
-	Coût d'achat des matières premières				
	<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>

	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>
+	Production stockée et immobilisée				
	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>
-	Achats consommés				
	<b>MARGE BRUTE</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>

	<b>MARGE BRUTE</b>	<b>282 000</b>	<b>100,00</b>	<b>176 250</b>	<b>100,00</b>
-	Autres achats et charges externes	7 110	2,52	22 377	12,70
	<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>274 890</b>	<b>97,48</b>	<b>153 873</b>	<b>87,30</b>
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	1 648	0,58	180	0,10
-	Charges de personnel	73 323	26,00	46 928	26,63
	<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>199 920</b>	<b>70,89</b>	<b>106 764</b>	<b>60,58</b>
+	Reprises prov. et transferts de charges	1 551	0,55		
+	Autres produits d'exploitation			0	
-	Dotations aux amortissements et provisions	330	0,12	8	
-	Autres charges d'exploitation	0		0	
	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>201 140</b>	<b>71,33</b>	<b>106 756</b>	<b>60,57</b>
+	Bénéfice attribué ou perte transférée				
-	Perte supportée ou bénéfice transféré				
+	Produits financiers				
-	Charges financières	31 701	11,24	22 651	12,85
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>169 439</b>	<b>60,08</b>	<b>84 105</b>	<b>47,72</b>
+	Produits exceptionnels	91	0,03		
-	Charges exceptionnelles			21	0,01
-	Participation des salariés				
-	Impôt sur les bénéfices	49 894	17,69	23 020	13,06
	<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>119 636</b>	<b>42,42</b>	<b>61 064</b>	<b>34,65</b>



**Détail des postes**

**Note 31 - Immobilisations**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
MATERIEL BUREAU ET INFO.	1 320	1 320
AMORTISSEMENT (218300)	-338	-8
<b>Total</b>	<b>982</b>	<b>1 312</b>
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>		
TITRES DE PARTICIPATION	1 200 000	1 200 000
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>1 200 982</b>	<b>1 201 312</b>

**Note 34 - Créances**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>AUTRES CRÉANCES</b>		
TVA / FACT. NON PARV.19.6	504	431
PRODUITS A RECEVOIR	327	
<b>Total</b>	<b>831</b>	<b>431</b>
<b>Total Créances</b>	<b>831</b>	<b>431</b>

**Note 35 - Divers**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>V.M.P</b>		
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	30 032	
<b>Total</b>	<b>30 032</b>	
<b>DISPONIBILITÉS</b>		
CAISSE EPARGNE	37 006	72 552
<b>Total</b>	<b>37 006</b>	<b>72 552</b>
<b>Total Divers</b>	<b>67 038</b>	<b>72 552</b>

**Note 36 - Comptes de régularisation actif**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 286	421
<b>Total</b>	<b>1 286</b>	<b>421</b>
<b>Total Comptes de régularisation actif</b>	<b>1 286</b>	<b>421</b>

**Note 40 - Capitaux propres**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>CAPITAL SOCIAL</b>		
CAPITAL VERSE	50 000	50 000
<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>RÉSERVE LÉGALE</b>		
RESERVE LEGALE	3 054	
<b>Total</b>	<b>3 054</b>	
<b>AUTRES RÉSERVES</b>		
RESERVES DIVERSES	58 010	
<b>Total</b>	<b>58 010</b>	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		
Résultat de l'exercice	119 636	61 064
<b>Total</b>	<b>119 636</b>	<b>61 064</b>
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>230 699</b>	<b>111 064</b>

**Note 43 - Dettes**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>		
EMPRUNT CAISSE EPARGNE	817 822	949 914
INTERETS COURUS (1640000)	2 045	2 375
AGIOS A PAYER	60	60
<b>Total</b>	<b>819 926</b>	<b>952 348</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS</b>		
GROUPE GEPI/OCFIDIS	1 263	
C/C MR JAQUES	153 131	152 968
<b>Total</b>	<b>154 394</b>	<b>152 968</b>
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>		
Fournisseurs		1 579
FACTURES NON PARVENUES	3 074	2 631
<b>Total</b>	<b>3 074</b>	<b>4 210</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		
<i>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS</i>	<b>25 240</b>	<b>15 846</b>
REMUNERATION SEPT.	1 533	1 533
CONGES A PAYER (SAL)	808	1 413
AUTRES CHARGES A PAYER (SAL)	22 900	12 900
<i>SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES</i>	<b>14 963</b>	<b>11 055</b>
URSSAF	2 868	2 868
CAISSE RETRAITE CADRES	902	896
ASSEDIC	412	417
MV4	591	682
CH.SOC/CONGES A PAYER	373	594
CHARGES SOCIALES A PAYER (ORG)	9 817	5 598
<i>ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</i>	<b>21 840</b>	<b>27 226</b>
<i>A reporter</i>	<b>40 203</b>	<b>26 901</b>



Désignation	30/09/2007	30/09/2006
<i>Report</i>	40 203	26 901
SOLDE IS A PAYER	16 511	23 020
TVA A PAYER	4 500	4 206
ETAT, CHARGES A PAYER	829	
<b>Total</b>	<b>62 043</b>	<b>54 127</b>
<b>Total Dettes</b>	<b>1 039 437</b>	<b>1 163 653</b>

**Note 50 - Produits d'exploitation**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>PRODUCTION VENDUE SERVICES FRANCE</b>				
PRESTATION GEPI HALLES	282 000	176 250	105 750	60,00
<b>Total</b>	<b>282 000</b>	<b>176 250</b>	<b>105 750</b>	<b>60,00</b>
<b>REPRISES SUR AMORT. ET PROV., TRANSFERT DE CHARGES</b>				
TRANSFERT DE CHARGES EXPL.	1 551		1 551	
<b>Total</b>	<b>1 551</b>		<b>1 551</b>	
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
PROD.DIVERS GESTION COURANTE		0	0	-100,00
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-100,00</b>
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>283 551</b>	<b>176 250</b>	<b>107 300</b>	<b>60,88</b>

**Note 51 - Charges d'exploitation**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>				
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	872	66	806	1 218,05
CARBURANT TVA NON RECUP.	142		142	
FURES. PETIT EQUIPEMENT	373		373	
FOURNITURES DE BUREAU	357	66	291	439,45
<b>REDEVANCES DE CRÉDIT BAIL</b>	<b>877</b>		<b>877</b>	
CREDIT BAIL VEHICULE TOURISME	877		877	
<b>ENTRETIEN ET RÉPARATIONS</b>	<b>170</b>		<b>170</b>	
ENTRETIEN VEH. TOURISME	170		170	
<b>PRIMES D'ASSURANCE</b>	<b>1 731</b>	<b>15 411</b>	<b>-13 680</b>	<b>-88,77</b>
ASS. DECES / EMPRUNT	1 595	1 212	383	31,63
ASSURANCE / CREDIT BAIL	24		24	
ASSURANCE DE PRET		14 199	-14 199	-100,00
ASSURANCES VEHICULES	112		112	
<b>DIVERS</b>		<b>1 622</b>	<b>-1 622</b>	<b>-100,00</b>
FORMATION PERSONNEL		1 622	-1 622	-100,00
<b>RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES</b>	<b>2 940</b>	<b>3 031</b>	<b>-91</b>	<b>-3,01</b>
HONORAIRES CABINET	2 940	2 908	32	1,12
ACTES ET CONTENTIEUX		124	-124	-100,00
<i>A reporter</i>	6 590	20 130	-13 541	172



Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<i>Report</i>	6 590	20 130	-13 541	172
<b>FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<b>53</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>139,33</b>
FRAIS POSTAUX	53	22	31	139,33
<b>SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>467</b>	<b>2 217</b>	<b>-1 749</b>	<b>-78,92</b>
COMM.FRAIS/EMPRUNTS		2 007	-2 007	-100,00
SERVICES BANCAIRES	467	210	257	122,43
<b>DIVERS</b>		<b>8</b>	<b>-8</b>	<b>-100,00</b>
SERVICES EXTERIEUR		8	-8	-100,00
<b>Total</b>	<b>7 110</b>	<b>22 377</b>	<b>-15 268</b>	<b>-68,23</b>
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>				
FORMATION CONTINUE	196	101	95	94,20
TAXE APPRENTISSAGE	254	79	175	221,52
TAXE PROFESSIONNELLE	180		180	
TAXE/VEHICULE DE SOCIETE	649		649	
CARTE GRISE	369		369	
<b>Total</b>	<b>1 648</b>	<b>180</b>	<b>1 468</b>	<b>815,63</b>
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>				
AUTRES SALAIRES BRUTS	38 100	15 846	22 254	140,44
CONGES PAYES PROVISIONNES	-606	1 413	-2 019	-142,86
PRIMES & GRATIFICATIONS	10 000	12 900	-2 900	-22,48
<b>Total</b>	<b>47 494</b>	<b>30 159</b>	<b>17 335</b>	<b>57,48</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>				
URSSAF	16 137	7 161	8 976	125,35
CAISSE RETRAITE CADRES	5 535	2 267	3 268	144,16
ASSEDIC	2 509	1 059	1 450	136,92
MV4	3 092	1 707	1 385	81,16
CHARGES SOC. / C.P.	-221	594	-814	-137,18
RETENUES/REMUNERATION	-9 626	-3 900	-5 726	146,82
CHARGES SOC./REM.A PAYER	4 200	5 418	-1 218	-22,48
ALLOCATION FAM.MR JAQUES	1 137	407	730	179,36
CIMAM MR JAQUES	703	440	263	59,77
ORAGNIC MR JAQUES	2 255	1 551	705	45,45
MEDECINE DU TRAVAIL	107	66	41	61,36
<b>Total</b>	<b>25 828</b>	<b>16 769</b>	<b>9 059</b>	<b>54,02</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMM OBILISATIONS</b>				
DOT.AUX AMORT.IMMOB.CORPO.	330	8	322	3 900,00
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>8</b>	<b>322</b>	<b>3 900,00</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>				
CHARGES DIVERSES DE GESTION	0	0	0	-2,38
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,38</b>
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>82 411</b>	<b>69 494</b>	<b>12 916</b>	<b>18,59</b>

**Note 54 - Charges financières**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>				
INTERETS / EMPRUNTS	31 701	22 650	9 051	39,96
AGIOS BANCAIRES		1	-1	-100,00
<b>Total</b>	<b>31 701</b>	<b>22 651</b>	<b>9 050</b>	<b>39,95</b>
<b>Total Charges financières</b>	<b>31 701</b>	<b>22 651</b>	<b>9 050</b>	<b>39,95</b>

**Note 55 - Produits exceptionnels**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION</b>				
PROD./EXO.ANTERIEUR	91		91	
<b>Total</b>	<b>91</b>		<b>91</b>	
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>91</b>		<b>91</b>	

**Note 56 - Charges exceptionnelles**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION</b>				
PENAL. AMENDES FISC. D.		21	-21	-100,00
<b>Total</b>		<b>21</b>	<b>-21</b>	<b>-100,00</b>
<b>Total Charges exceptionnelles</b>		<b>21</b>	<b>-21</b>	<b>-100,00</b>

**Note 58 - Impôt sur les bénéfices**

Désignation	30/09/2007	30/09/2006	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
IMPOTS SUR LES SOCIETES		23 020	-23 020	-100,00
INTEGRATION FISCALE CHARGE	49 894		49 894	
<b>Total</b>	<b>49 894</b>	<b>23 020</b>	<b>26 874</b>	<b>116,74</b>
<b>Total Impôt sur les bénéfices</b>	<b>49 894</b>	<b>23 020</b>	<b>26 874</b>	<b>116,74</b>



**Annexe**





**Note 32 - Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré premier sorti"

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Note 34 - Créances**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Note 36 - Comptes de régularisation actif****Détail des charges constatées d'avance**

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
ASS. DECES / EMPRUNT	01/10/2007		396		
CB comptabilis,s d'avance	01/10/2007		417		
ASSURANCES VEHICULES	01/10/2007		473		
		<b>Total</b>	<b>1 286</b>		

**Note 40 - Capitaux propres****Composition du capital social**

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	1000	50,00	50 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	1000	50,00	50 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

**Note 43 - Dettes****Mouvements des emprunts de l'exercice**

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	949 914		132 092	817 822
Emprunts divers				
<b>Total</b>	<b>949 914</b>		<b>132 092</b>	<b>817 822</b>

**Echéances des emprunts**

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	<b>819 926</b>	<b>139 031</b>	<b>599 688</b>	<b>81 207</b>
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	819 926	139 031	599 688	81 207
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
<b>Total</b>	<b>819 926</b>	<b>139 031</b>	<b>599 688</b>	<b>81 207</b>

**Note 55 - Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

**Note 60 - Autres informations****Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
RAIMBAULT CHAUGNY-COMPTA+BILAN 20	2 033
RAIMBAULT CHAUGNY-JURIDIQUE 2007	1 041
CONGES A PAYER BRUTS	808
Rémunérations à payer	22 900
CHARGES SOCIALES/CONGES A PAYER	373
PROV FC 2007 18900*.55%	104
PROV.TA 2007 18900*.50%	95
Charges sociales/rémunér. à payer	9 618
TVS à payer	649
PROV.TP 2007	180
AGIOS A PAYER CAISSE EPARGNE	60
<b>Total</b>	<b>37 860</b>



## Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
URSSAF 2T2007 PAYE 2 FOIS	327
<b>Total</b>	<b>327</b>

## Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Filiales détenues à plus de 50%</i>					
GEPI HALLES	38 113	114 887	98,80	2 560 415	72 210
<b>Total</b>	<b>38 113</b>	<b>114 887</b>		<b>2 560 415</b>	<b>72 210</b>

## Crédits-bails

Désignation	Crédits - bails immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice			
. nouveaux crédits-bails		38 484	38 484
. payées dans l'exercice		1 283	1 283
. à la fin de l'exercice		37 201	37 201
Dont			
. à un an au plus		7 697	7 697
. à plus d'un an, 5 ans au plus		29 504	29 504
. à plus de 5 ans			
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture		317	317



## Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée )			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	504	504	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	327	327	
Charges constatées d'avance	1 286	1 286	
<b>Totaux</b>	<b>2 117</b>	<b>2 117</b>	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

## Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine	819 926	139 031	599 688	81 207
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 074	3 074		
Personnel et comptes rattachés	25 240	25 240		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 963	14 963		
Impôts sur les bénéfices	16 511	16 511		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 500	4 500		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	829	829		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	154 394	154 394		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 039 437</b>	<b>358 542</b>	<b>599 688</b>	<b>81 207</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	132 092			



**Liasse fiscale**

N° 2065 Editions Informatiques Comptables 2007 01 15987 PO - Février 2007 - 6 008454 1

Exercice ouvert le 01102006 et clos le 30092007 Régime simplifié d'imposition  ou réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)  (cochez la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: RE. IMPOTS SAINT GERMAIN EN LAYE NORD  
22 BD DE LA PAIX  
78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION** 2074 SARL OCFIDIS

Identification du destinataire: 6 RUE MAURICE VERNIER  
78110 LE VESINET

652 Insp., IFU	316062 N° dossier	48800483900012 N° Siret	Code APE	<b>B ACTIVITÉ</b>
-------------------	----------------------	----------------------------	----------	-------------------

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :  
le téléphone : 01.34.21.91.58

Activités exercées (souligner l'activité principale):  
HOLDING

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)**

**1 Résultat fiscal** ① Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %: 170 647 Bénéfice imposable au taux de 15 %: DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)

**2 Plus-values à long terme** ② imposables au taux de 15% **2 bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%** (ligne 17 ou 593 du tableau n° 2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre ② bis)

**2 ter Plus-values** ② ter imposables au taux de 16,5% **2 quater Plus-values** imposables aux taux de 8% (ou 0% pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007) (article 219aquinquies du CGI) ② quater **2 quinquies Plus-values exonérées** (article 238quinquies du CGI) ② quinquies

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-4 quater

entreprises nouvelles art. 44 sexies  créées en Corse, art 208 sexies  sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C du CGI)  zone franche Corse art. 44 decies

entreprises nouvelles art. 44 septies  créées en Corse, art 208 quater A  zones franches urbaines art. 44octies ou 44 octies A  autres dispositifs ③ bis

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)  bénéfice ou déficit exonéré ③  plus-values à long terme imposables aux taux de 15% ou 8%

pôle de compétitivité (art. 44 undecies)  (indiquer + ou - selon le cas)

**D IMPUTATIONS (cf. page 4)** Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

3. Crédits d'impôt et imputations

en faveur de la recherche <input type="checkbox"/>	en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise <input type="checkbox"/>	④ prélèvement exceptionnel <input type="checkbox"/>	⑤ bis crédit d'impôt pour investissement en Corse <input type="checkbox"/>
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage <input type="checkbox"/>	crédit d'impôt famille <input type="checkbox"/>	⑤ ter réduction d'impôt en faveur du mécénat <input type="checkbox"/>	⑤ autres imputations <input type="checkbox"/>

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)** recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

*Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)*

Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
- du comptable et/ou du conseil  \* CABINET RAIMBAULT CHAUGNY  
2 RUE CHAPPE 78134 LES MUREAUX CEDEX Tél: 01.30.99.12.19  
n° d'agrément du CGA

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts-comptables \*\* À LE VESINET, le 07/01/2008  
Signature et MR JAUQUES  
qualité du déclarant GERANT

\* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).  
\*\* Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : nom de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet.



Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice  
2074 SARL OCFIDIS

(À ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

30092007

**H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME**

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
TOYOTA RAV 4 8 cv	MR J 78110 LE VESINET JAQUES	NP			

**I DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2006, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A ou rubrique 7 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01102006		
Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058bis) bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	170 647	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	
Chiffre d'affaires TTC	337 272	plus ou moins-values à long terme imposable au taux de 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007)	0

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et fil d'identification de la société mère.

n° SIRET

**L MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n°2033-C, Cadre III)**

	Taux de 15 % (arti. 219 I a ter et a quater du CGI)	Taux de 8 % (arti. 219 I a quinquies du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFIDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 6 RUE MAURICE VERNIER 78110 LE VESINET Durée de l'exercice précédent\* 09  
 Numéro SIRET\* 48800483900012 Code APE            Néant  \*

				Exercice N clos le ,		N - 1		
				30092007		30092006		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
			Constructions	AP	AQ			
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
			Autres immobilisations corporelles	AT	AU	338	982	1 312
Immobilisations en cours	AV		AW					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	1 200 000	1 200 000	1 200 000		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>338</b>	<b>1 200 982</b>	<b>1 201 312</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	831	831	431	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	30 032	30 032	
Disponibilités	CF		CG	37 006	37 006	72 552		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 286	1 286	421		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>69 155</b>	<b>69 155</b>	<b>73 405</b>		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif* (VI)	CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>338</b>	<b>1 270 136</b>	<b>1 274 717</b>		
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 054	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>	DG	58 010	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	119 636	61 064
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	230 699	111 064
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	819 926	952 348
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>	DV	154 394	152 968
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 074	4 210
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 043	54 127
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 039 437	1 163 653	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 270 136	1 274 717	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	358 542	345 831
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	60	60	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2007

Editions Informatiques Comptables

N° 2051

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFIDIS

Néant 

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	282 000	FH		FI	282 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		282 000	FK		FL	282 000	176 250
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 551		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation(2) (I)</b>					FR	283 551	176 250	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 110	22 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 648	180	
	Salaires et traitements*					FY	47 494	30 159	
	Charges sociales (10)					FZ	25 828	16 769	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	330	8
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE				
<b>Total des charges d'exploitation(4) (II)</b>					GF	82 411	69 494		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	201 140	106 756		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	31 701	22 651		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	31 701	22 651		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(31 701)	(22 651)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	169 439	84 105		

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	91		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels(7) (VII)</b>	HD	91		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			21
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles(7) (VIII)</b>	HH			21
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	91		(21)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	49 894		23 020
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	283 642		176 250
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	164 006		115 186
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	119 636		61 064
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	Produits de locations immobilières	HY		
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont {	Crédit-bail mobilier*	HP		
		Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 551		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	4 095		2 398
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				4 095	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	91
NOVALIS 2006					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)\*

N° 2054 Editions Informatiques Comptables Février 2007

N° 2054 Editions Informatiques Comptables Février 2007

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		KB	KC	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers*			KV		KW	KX	
			Matériel de transport*			KY		KZ	LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 320	LC	LD	
			Emballages récupérables et divers*			LE		LF	LG	
			Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
		Avances et acomptes			LK		LL	LM		
		TOTAL III			LN	1 320	LO	LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T	
	Autres participations					8U	1 200 000	8V	8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V	
	TOTAL IV					1Q	1 200 000	1R	1S	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 201 320	ØH	ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						1		3		
						2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	LV		LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui				MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencés, aménagements divers					MM		MN	MO
		Matériel de transport					MP		MQ	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique					MS		MT	1 320	MU
	Emballages récupérables et divers*					MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ		NA	NB	
Avances et acomptes		NC			ND		NE	NF		
		TOTAL III			NG		NH	1 320	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					ØU		M7	ØW	
	Autres participations					ØX		ØY	1 200 000	ØZ
	Autres titres immobilisés					2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					2E		2F	2G	
	TOTAL IV					NJ		NK	1 200 000	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØK		ØL	1 201 320	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

## CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	PB	PC	PD		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	8		QL	QM	QN	QO	338	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		8		QU	QV	QW	QX	338	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		8		ØN	ØP	ØQ	ØR	338	

## CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisat. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Total général (I + II + III)	X9	Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	Y6			
Total général non ventilé (X9 + Y1 + Y2)	Y7	Total général non ventilé (Y3 + Y4 + Y5)		Y8	Total général non ventilé (Y7 - Y8)		Y9			

## CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	B1
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise **2074 SARL OCFIDIS**

Néant  \*

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS ; Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS ; Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>TS</b>		<b>TT</b>		<b>TU</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5L	5M		5N		5P	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>		<b>TW</b>		<b>TX</b>		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>TY</b>		<b>TZ</b>		<b>UA</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>UB</b>		<b>UC</b>		<b>UD</b>	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1<sup>er</sup> du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UQ )	UU									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	504		504					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	327		327						
	Charges constatées d'avance	VS	1 286		1 286						
	<b>TOTAUX</b>		VT	2 117	VU	2 117	VV				
RENOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	819 926		139 031		599 688			81 207	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 074		3 074						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 240		25 240						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 963		14 963						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	16 511		16 511						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 500		4 500						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	829		829						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	154 394		154 394						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	1 039 437	VZ	358 542		599 688			81 207	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	132 092	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFTDIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 0 7					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>			<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>WA 119 636</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible*	à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF 305							
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG 649							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WI							
	Amendes et pénalités (nature : .....	WJ							
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (cf. nouveautés page 10 de la notice 2032)	WK							
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7				
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 %, 8% ou 0%	WM							
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN						
	- Plus-values soumises au régime des fusions		WO						
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XR 163								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ 49 894					
		Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro	M8						
<b>TOTAL I</b>					<b>WR 170 647</b>				
<b>II. DÉDUCTIONS</b>			<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*		WV					
		- imposées au taux de 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007)		L8					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW					
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales* (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)									
Produit net des actions et parts d'intérêts :									
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A)	L3	XF	
		Entreprises créées en Corse (art. 208 septies)	L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)	L5	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		
		Sociétés investissements Immobilières cotées (art. 208c)	K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT	Zone franche urbaine (art. 44 octies ou 44 octies A)	ØV		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)	XI	170 647				
			déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>			XN		170 647				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A Editions Informatiques Comptables Février 2007

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFIDIS

Détail des réintégrations diverses

Exercice N

Charge d'impôt

49 894

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

TOTAL

49 894

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise **2074 SARL OCFIDIS** Néant  \*

**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés	K5	
Déficits reportables	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter	YK	

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 181
---	----	-------

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation*				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	<b>YN</b>		<b>YO</b>	

à reporter au tableau 2058-A :

↓  
ligne WI

↓  
ligne WU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
(1) Cette case comprend le total des lignes YK et YM du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS  
(art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables Février 2007

N° 2058-B

Désignation de l'entreprise **2074 SARL OCFIDIS**

Néant  \*

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT** (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES					
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	61 064	
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	}				
Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)			ØE		
TOTAL I			ØF	61 064	
AFFECTATIONS					
Affectations aux réserves	}	- Réserve légale	ZB	3 054	
		- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC		
		- Autres réserves	ZD	58 010	
Dividendes			ZE		
Autres répartitions			ZF		
Report à nouveau			ZG		
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH	61 064

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

		Exercice N :		Exercice N - 1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7		YQ	37 518					
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance		YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8		XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	2 940	3 031				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV						
	- Autres comptes		ST	4 170	19 346				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	7 110	22 377				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*		YW	180					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	1 468	180				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	1 648	180				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	55 272	34 545				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	732	498				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2006) *		ØB	35 046					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		ØS						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	170 647	plus-values à 15 %, 8 % ou 0 %*	JB	0	Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble. JD	285 333	plus-values à 15 %, 8 % ou 0 %*	JE		Imputations	JF			
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe		JG	3	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère	JJ	
- numéro de centre de gestion agréé *		XP							
- Effectif moyen du personnel* ( dont : apprentis : <input type="text"/> handicapés : <input type="text"/> )		YP		1		1			
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*		ZK		%		%			
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.							ZR	0	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : **2074 SARL OCFIDIS**

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①)		Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥)	Prix de vente*	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME
⑦		⑧	⑨	⑩	⑪	⑫
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				-
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				+

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)

(A)

(B)

Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, les sociétés qui réalisent des plus ou moins-values à long terme doivent joindre à leur déclaration le détail des ventilations entre les plus ou moins-values relevant du taux de 15 % et celle relevant du taux de 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007).

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFIDIS

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 8 %, puis 0 % (1) ①  
ou 16 % (2) ②.

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actifs exclus du régime des plus et moins-values  
à long terme en application des *aquater* et a *sexies-0* du I de l'article 219 du CGI ③.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③		Solde des moins-values à 16 % ④	
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 15 % ou 8 % ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter ⑦
		À 19 % ou à 15 % (1) ②	À 8 % (2) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I- <i>aquater</i> et a <i>sexies-0</i> du CGI) (3) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT  
N° 2059-C Editions Informatiques Comptables Février 2007

(1) En cas d'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la société doit procéder à la ventilation des moins-values à long terme entre celles qui relèvent du taux de 15 % et celles qui relèvent du taux de 8 %. Le détail de cette ventilation doit être joint à la déclaration.  
(2) Uniquement pour les exercices ouverts entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006, moins-value à long terme relevant du taux de 8 % compte-tenu de la ventilation prévue au (1). Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, ces moins-values à long terme ne sont plus reportables ou imposables.  
(3) L'article 219 I a *sexies-0* du CGI, admet, sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-D Editions Informatiques Comptables Février 2007

Désignation de l'entreprise : 2074 SARL OCFIDISNéant  \***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 8 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	14				
	- virement à la réserve ordinaire <sup>(1)</sup>	14 bis				
TOTAL (lignes 13, 14 et 14 bis)	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

(1) Il s'agit du virement à la réserve ordinaire réalisé dans les conditions prévues par l'article 39 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 de finances rectificatives pour 2004.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 0 | 7

N° SIRET 4 | 8 | 8 | 0 | 0 | 4 | 8 | 3 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2074 SARL OCFIDIS

ADRESSE (voie) 6 RUE MAURICE VERNIER

CODE POSTAL 78110 VILLE LE VESINET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1000

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique JAQUES Prénom(s) PHILIPPE  
Nom marital  % de détention 90,00 Nb de parts ou actions 900,00  
Naissance : Date 06031968 N° Département 12 Commune RODEZ Pays FRANCE  
Adresse : N° 6 Voie RUE MAURICE VANNIER  
Code Postal 78110 Commune LE VESINET Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique VIGNEUX Prénom(s) SANDRINE  
Nom marital JAQUES % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100,00  
Naissance : Date 21031969 N° Département 62 Commune ARRAS Pays FRANCE  
Adresse : N° 6 Voie RUE MAURICE VANNIER  
Code Postal 78100 Commune LE VESINET Pays FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT  
Février 2007 - 6 008268 1  
Editions Informatiques Comptables  
N° 2059-F

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 0 | 7 |

N°SIRET 4 | 8 | 8 | 0 | 0 | 4 | 8 | 3 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2074 SARL OCFIDIS

ADRESSE (voie) 6 RUE MAURICE VERNIER

CODE POSTAL 78110 VILLE LE VESINET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique SAS Dénomination GEPI HALLES

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 3 | 19 | 2 | 7 | 1 | 1 | 5 | 13 | % de détention 98,80

Adresse : N° 1 Voie RUE DJANGO REINHARDT

Code Postal 95310 Commune ST OUEN L'AUMONE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2059-G Editions Informatiques Comptables Février 2007 - 6 008270 1

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : 2074 SARL OCFIDIS

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats :RE. IMPOTS SAINT GERMAIN EN LAYE NORD Néant  \*  
22 BD DE LA PAIX 78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

Exercice ouvert le : 01102006

clos le : 30092007

**I - RÉINTÉGRATIONS**Bénéfice comptable de l'exercice  
(report de la ligne WA du 2058 A)

E1 119 636

Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)

E2 51 011

TOTAL I E3 170 647

**II - DÉDUCTIONS**Perte comptable de l'exercice  
(report de la ligne WS du 2058 A)

E4

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)

E5

Plus-values  
nettes  
à long terme

- imposées au taux de 15 %

E6

- imposées au taux de 8 %

M4

- imposées au taux de 0 %

N9

- imputées sur les moins-values nettes à long terme

E7

- imputées sur les déficits antérieurs

E8

**III - RÉSULTAT FISCAL**

TOTAL II F1

Résultat fiscal avant imputation des déficits  
reportables
 { Bénéfice (I - II)  
 {  
 { Déficit (II - I)

F2 170 647

Déficit de l'exercice reporté en arrière

F4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I  
du tableau n° 2058 B bis)

F6

Résultat fiscal

 { Bénéfice  
 {  
 { Déficit

F8 170 647

F9

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : 2074 SARL OCFIDIS

Néant \*

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats : RE. IMPOTS SAINT GERMAIN EN LAYE NORD  
22 BD DE LA PAIX 78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX  
Exercice ouvert le : 01102006  
clos le : 30092007

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant  
du taux de 15 %, 8 % ou 0 %

Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments  
d'actif exclus du régime des plus ou moins-values  
à long terme (art. 219 I a quater et a sexies-0 du CGI)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

#### I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5
Déficits imputés	J9
Déficits reportables	M6
Déficits nés au titre de l'exercice	H8
Total des déficits restant à reporter	H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

#### II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables aux taux de 15 % ou 8 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19 ou à 15 % (1)	À 8 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I-a quater et a sexies-0 du CGI) (3)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

- (1) En cas d'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la société doit procéder à la ventilation des moins-values à long terme entre celles qui relèvent du taux de 15 % et celles qui relèvent du taux de 8 %. Le détail de cette ventilation doit être joint à la déclaration.  
 (2) Uniquement pour les exercices ouverts entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006, moins-value à long terme relevant du taux de 8 % compte tenu de la ventilation prévue au (1). Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, ces moins-values à long terme ne sont plus reportables ou imputables.  
 (3) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans cette notice.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT  
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME  
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la filiale sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : 2074 SARL OCFIDIS

Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère 

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : RE.IMPOTS SAINT GERMAIN EN LAYE NORD

78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 48800483900012

Exercice ouvert le : 01102006

clos le : 30092007

Néant \* 

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058 ER Editions Informatiques Comptables Février 2007

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		170 647		
Jetons de présence et tantièmes distribués par les sociétés filiales	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux distributions de dividendes opérées entre sociétés du groupe (3)			CI	
Dividendes intra-groupe n'ouvrant pas droit au régime mère-fille			CE	
Dotations complémentaires aux provisions constituées pour des créances intra-groupe ou des risques encourus du fait d'une autre société du groupe et reprises correspondantes	CF		CG	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes consentis ou reçus entre les sociétés du groupe	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun, afférents à des cessions d'immobilisations intra-groupe	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession intra-groupe	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun, afférents à des cessions d'immobilisations intra-groupe, qui n'ont pas été retenus lors de leur réalisation (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	170 647	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	170 647	DA	
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations concernées par le taux de 15 %, 8 % ou 0 %			
		Plus-values et réintégrations		Moins-values et déductions
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	DB		DC	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société après son entrée dans le groupe à raison des participations détenues dans d'autres sociétés du groupe et reprises correspondantes	DD		DE	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations intra-groupe	DF		DG	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations intra-groupe, qui n'ont pas été retenus lors de leur réalisation (1)	DH		DJ	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DW		DX	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	DK		DL	
Autres régularisations (à détailler)	DM		DN	
TOTAL	DP		DR	0
PLUS-VALUES (DP - DR) ou MOINS-VALUES (DR - DP)	DS	0	DT	

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession hors du groupe ou lorsque l'une des sociétés qui l'a cédée ou qui en est propriétaire sort du groupe.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS  
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME  
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES  
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : 2074 SARL OCFIDIS

 Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
 la déclaration de résultats : RE.IMPOTS SAINT GERMAIN EN LAYE NORD  
 22 BD DE LA PAIX 78106 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

Exercice ouvert le : 01102006

clos le : 30092007

Néant \* 

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058 FC Editions Informatiques Comptables Février 2007

		15 %	8 % ou 0 %
<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4)</b>			
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de cessions intra-groupe, y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4)</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XI)	6		170 647
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de cessions intra-groupe, y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		170 647

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

# RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2007 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2074 SARL OCFJDIS  
Adresse 6 RUE MAURICE VERNIER 78110 LE VESINET

du 01/10/2006  
au 30/09/2007

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2007.... (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2007.... 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire GERANT		À LE VESINET le 07/01/2008 Signature, MR JAQUES	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impôts.gouv.fr](http://www.impôts.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES  
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE  
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère :

SARL 2074 SARL OCFIDIS

N° SIRET de la société mère :

48800483900012

Exercice ouvert le : 01102006

et clos le : 30092007

**I - Liste des sociétés membres du groupe au titre de l'exercice déclaré**

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT**

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère	
					Directe	Indirecte
Siren	339271553	Adresse		OUI	98.80	0.00
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	GEPI HALLES					
Adresse	1 RUE DJANGO REINHARDT 95310 ST OUEN L'AUMONE FRANCE					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						



## CHARGES A PAYER

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
RAIMBAULT CHAUGNY-COMPTA+BILAN 20	2033
RAIMBAULT CHAUGNY-JURIDIQUE 2007	1041
CONGES A PAYER BRUTS	808
Rémunérations à payer	22900
CHARGES SOCIALES/CONGES A PAYER	373
PROV FC 2007 18900*.55%	104
PROV.TA 2007 18900*.50%	95
Charges sociales/rémunér. à payer	9618
TVS à payer	649
PROV.TP 2007	180
AGIOS A PAYER CAISSE EPARGNE	60
TOTAL	37860

## PRODUITS A RECEVOIR

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
URSSAF 2T2007 PAYE 2 FOIS	327
TOTAL	327

## CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Dossier présenté en Euro

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	Du	Au			
ASS. DECES / EMPRUNT	01/10/07		396		
CB comptabilisés d'avance	01/10/07		417		
ASSURANCES VEHICULES	01/10/07		473		
<b>TOTAUX</b>			<b>1286</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
<i>Filiales détenues à plus de 50%</i> GEPI HALLES	38113	114887	98.80	2560415	72210
<b>Total</b>	<b>38113</b>	<b>114887</b>		<b>2560415</b>	<b>72210</b>